

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 21 (1975)

Heft: 7-8

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

confiance entre le peuple et ses autorités. Pour cela, a constaté M. Graber, la bonne volonté ne suffit pas : il faut une bonne information de l'opinion publique, par une presse indépendante, consciente de ses droits et de ses devoirs.

Dans l'ensemble, estime le président de la Confédération, les moyens d'information de notre pays sont à la hauteur de leur mission et procurent une information suffisante. De même, les sources d'information ne font pas défaut. Dès lors, se demande M. Graber, pourquoi l'information donne-t-elle parfois l'impression de manquer son but, de ne pas atteindre profondément le lecteur ? si le fond est bon, la forme est-elle inefficace, par exemple dans les communiqués officiels ? ne faut-il pas actualiser davantage l'information, afin de la rapprocher des préoccupations populaires ? Les milieux politiques ne s'absentent-ils pas sur l'intérêt réel que porte la masse à certains de leurs problèmes ?

Ces questions, M. Graber les pose à la fois aux autorités et à la presse. Il est nécessaire, dit-il, de rechercher de part et d'autre la définition d'une information qui permette à l'opinion publique de mieux comprendre des problèmes toujours plus difficiles. La tâche est ardue, mais elle est essentielle dans un pays qui se veut démocratique.

Le prix Jacob Burckhardt au professeur Herbert Luethy

(A.T.S.) Le professeur Herbert Luethy, professeur ordinaire d'histoire suisse et d'histoire générale à l'université de Bâle, a reçu des mains du recteur de l'université de Bâle, le professeur Hans Ulrich Zollinger, le prix Jacob Burckhardt de la Fondation Goethe doté de 20.000 francs.

Par ailleurs, des distinctions Jacob Burckhardt d'un montant de 5.000 francs chacune ont été attribuées à M. Roger Blum, M. Andres Furter et M. Albin Kasper.

revue de Presse



canton de bâle



Distinctions pour des films médicaux et scientifiques suisses

(O.S.E.C.) L'entreprise pharmaceutique Sandoz (Bâle - Suisse) a reçu deux « Annes » d'or, médailles à l'effigie de la reine Anne de Bretagne. Ces distinctions ont été remises à cette entreprise par le jury du 5^e Festival international du film médical de Nantes (France). Deux films scientifiques ont été ainsi récompensés, l'un consacré au diagnostic infantile de l'autisme, désigné comme meilleur film didactique de la catégorie psychiatrie infantile, et l'autre « La Drépanocytose » qui traite de la médecine génétique.



canton du valais

Des vaches touristiques en Valais

(A.T.S.) Depuis quelque deux saisons une expérience extrêmement intéressante est conduite en Valais dans le cadre de la protection indirecte de l'environnement.

Devant la forte diminution du bétail en Valais, des centaines d'hectares situés principalement dans les zones touristiques des fonds de vallée ne sont plus aujourd'hui ni touchés ni broutés.

Il s'en suit un enlaidissement du paysage, une prolifération des serpents, un danger accru d'incendie, voire même un danger accru d'avalanches. Les masses de neige glissant plus facilement sur les terrains livrés à l'état sauvage que sur les près entretenus par le bétail ou les hommes.

Comme, par ailleurs, le fourrage manque parfois dans d'autres cantons, on a eu l'idée d'acheminer en Valais durant l'été, à l'heure du tourisme estival, des centaines de vaches, surtout des génisses, qui s'en vont ainsi séjourner dans les alpages abandonnés par les vaches valaisannes. Ces jours, pas moins de 800 pièces de bétail en provenance des cantons de Vaud et de Fribourg ont gagné certaines régions valaisannes, surtout Héremence et Anniviers où elles passeront la saison estivale. Ces bêtes ont été conduites sur place par camions spéciaux.

L'expérience pose certains problèmes en raison surtout du morcellement des pâturages qui n'appartiennent pas toujours à des bourgeois ou à de grands propriétaires, mais va certainement être améliorée et poursuivie.

Ajoutons que la présence de bétail durant l'été en zones touristiques est hautement appréciée par les hôtes de passage avides de dépassement.

Un Valaisan nommé président d'honneur de l'Union rhodanienne

(A.T.S.) M. Elie Zwissig, ancien président de la Ville de Sierre, a été nommé président d'honneur de l'Union générale rhodanienne. Le ministre français de l'équipement lui a remis une distinction lors des fêtes du Rhône qui ont lieu en Avignon.

Pareille distinction n'a jusqu'à présent été attribuée qu'à deux personnalités : M^o Edouard Herriot, de Lyon et M. Marcel Guinard, de Genève.

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

**ORFEVRERIE
WISKEMANN**

LISTES DE MARIAGE
métal argenté porcelaine
acier inoxydable cristaux
articles cadeaux
Conditions spéciales pour nos abonnés
13, rue Lafayette
75009 Paris 874-70-91

Le Français

3, avenue de l'Opéra
Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,
vous y dégusterez
la bonne fondue suisse
et les délicieuses croûtes
au fromage

Huiles et Graisses
"MOTUL"
Automobiles et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 352-29-29

**Un Valaisan remporte
à Bruxelles
un premier prix d'Europe
en art culinaire**

(A.T.S.) Quelques-uns des meilleurs maîtres-queux d'Europe venus d'Italie, de France, des Pays-Bas, de Belgique, du Danemark, etc., se sont affrontés à Bruxelles lors d'une finale européenne patronnée par le salon de l'alimentation et des arts ménagers.

Les finalistes devaient préparer des « magrets de canard à la mandarine Napoléon ». Le jury était composé de divers gastronomes de renommée internationale, directeurs de revues culinaires, présidents de clubs de gastronomes, etc...

Le premier prix est revenu à un Suisse, M. François Doyen, restaurateur à Charrat (Valais) qui a reçu 25.000 Frs. belges, la médaille de vermeil et diverses distinctions et divers cadeaux. Le second prix est allé à M. Bernard Lauridsen, hôtelier à Copenhague.

**Mort d'un grand guide
de Zermatt**

(A.T.S.) Celui qui fut l'un des plus grands guides de Zermatt au temps de ses vertes années M. Alfred Aufdenblatten vient de décéder, foudroyé par une attaque à l'âge de 78 ans. M. Aufdenblatten participa récemment, encore gaillardement, à la fête cantonale des guides, défila dans la station, puis s'écroula en début de semaine alors qu'il se reposait dans son jardin.

Le défunt était père de six enfants.

Il passait pour être l'un des meilleurs connasseurs non seulement du Cervin et de la région, mais tout autant du Mont-Blanc où il réalisa même des premières.

Aufdenblatten est connu surtout pour avoir remporté avec la patrouille militaire suisse une médaille d'or aux jeux olympiques de Chamonix en 1924 et avoir remporté de nombreuses courses de patrouilles en Suisse et à l'étranger.

C'est lui qui eut pendant des années la responsabilité générale des dizaines de kilomètres de pistes de ski qui sillonnent la région de Zermatt.

**Les marmottes se réveillent
en été et découvrent l'hiver**

(A.T.S.) Amère surprise pour des centaines de marmottes dans les Alpes valaisannes et vaudoises qui se réveillèrent il y a quelques mois de leur long sommeil hivernal et découvrirent, en guise de salut printannier, un ou deux mètres de neige dans le décor qui leur est familier.

Sentant à l'extérieur une véritable chaleur estivale, ces marmottes crurent un instant être en retard sur la saison, mais furent bientôt aux prises avec de cruels problèmes de nutrition. Ils ne découvrirent à la ronde aucune nourriture. C'est ainsi que les pilotes des glaciers larguèrent dans les Alpes à 2.000 mètres d'altitude plusieurs quintaux de foin spécial, non fermenté, qui calmèrent bientôt la faim des pauvres bêtes. D'autres vols ont également été entrepris qui ont permis aux marmottes de narguer les derniers caprices d'un hiver désespérément long.

Le fait que dans les Alpes on ait pratiquement pas connu de printemps cette année et que des chaleurs estivales sévirent après de fortes chutes de neige sont à l'origine de cette méprise qui dérouta la gent animale.

Un grand hôtel vaudois ferme ses portes

(A.T.S.) Suite à la décision de la municipalité de Bullet (dans le Jura vaudois, près de Sainte-Croix) de refuser en dernier ressort le concordat déposé devant le tribunal de Grandson, la direction du Grand Hôtel des Rasses et Golf Hôtel S.A., aux Rasses, l'un des plus grands hôtels du canton de Vaud, a dû fermer ses portes et licencier son personnel, sitôt après la réception des coûteurs du tour de Romandie.

En effet, pour que le concordat fut valable, il fallait la caution des deux communes de Sainte-Croix et de Bullet. Sainte-Croix maintenait sa position favorable à l'exploitation, tandis que Bullet retirait sa caution avant la séance d'homologation du concordat fixée au 21 mai.

La situation financière de l'hôtel, de plus en plus difficile depuis plusieurs années malgré les efforts consentis pour le maintenir à flot, conséquence de la situation économique générale, avait abouti à la faillite.

Quant au personnel, de 35 personnes, il a pu être recyclé en majeure partie.

Le Grand Hôtel des Rasses, splendidelement situé face aux Alpes avait 110 lits, une piscine couverte et chauffée depuis quelques années, quatre salles de banquets et de conférences pouvant offrir la place à 300 couverts. D'hôtel de premier rang, de grande réputation avant la dernière guerre, il s'était ouvert à une clientèle de plus en plus étendue, et son directeur, M. Willy Hofer, y avait organisé d'innombrables séminaires et réunions de tous les milieux, surtout hors saison. L'hôtel affichait complet pour septembre prochain, sa fermeture cause un tort très grave au tourisme ré-

gional, d'autant plus qu'il y a deux ans, Sainte-Croix - Les Rasses venait en deuxième position dans l'augmentation des nuitées dans le canton.

Une vieille maison vaudoise va fermer ses portes

(A.T.S.) Vautier Frères S.A., manufacture vaudoise de tabacs et cigares de grand renom, devenue succursale de la British American Tobacco (B.A.T.), fermera définitivement ses portes cette année, probablement entre juin et septembre. Des quelque cinquante ouvriers et employés qu'elle occupait encore à la fin de 1974, il ne reste que quelques cadres chargés de l'entretien des machines et de la liquidation.

Vers 1960, alors qu'elle comptait 250 personnes dans ses fabriques de Grandson, Yverdon et Estavayer-le-Lac, l'entreprise Vautier fut vendue à la British American Tobacco. Après avoir fabriqué avec succès des cigarettes, elle fut consacrée au petit cigare et on centralisa la production à Yverdon, en fermant les manufactures d'Estavayer et de Grandson. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché-Commun, la hausse des prix à l'exportation et la construction par « B.A.T. » d'une usine aux Pays-Bas sonnèrent le glas de l'entreprise vaudoise, dont le personnel tomba à 150 en 1973 et fut encore réduit par étapes.

Le Conseil fédéral in corpore au théâtre du Jorat

(A.T.S.) La « première » de « La Servante d'Evolène », reprise en hommage à l'actrice Marguerite Cavadaski et au directeur de théâtre Jacques Béranger, déclaré récemment, a eu lieu au théâtre du Jorat, à Mézières. Le succès a été total. Dans la foule des invités, on remarquait les sept membres du Conseil fédé-

ral, conformément à la tradition, et de nombreuses autres personnalités. La bienvenue leur fut souhaitée par MM. André Pache et Roland Jaton, président et vice-président du théâtre du Jorat. M. Pierre Graber, président de la Confédération, exprima le vœu que Mézières maintiendra la tradition de théâtre populaire qui l'a rendu célèbre.

Œuvre préférée de René Morax, succès le plus marquant du théâtre du Jorat avec « Aliénor ». « La Servante d'Evolène » fut créée en 1937 à Mézières, sur une des meilleures partitions du compositeur Gustave Doret. La même année, la pièce fit un triomphe à Paris, devant le président de la République française.

Pour la reprise de 1975, l'œuvre de Morax a été quelque peu adaptée au goût actuel, dans une mise en scène de Paul Pasquier et des décors inédits de Pierre Gisling. Les chœurs sont dirigés par Robert Mermoud. Les costumes sont naturellement ceux des Valaisans d'Evolène.

A l'exception d'Annie Gaillard, ex-pensionnaire de la Comédie française, qui joue le rôle de Justine, la distribution étant entièrement romande, avec notamment Marblum Jequier dans le rôle de Catherine (La Servante), et Jane Rosier dans celui de Philomène (La Mort). Plusieurs représentations ont été données au cours du mois de juin et de juillet.

Sauvegarde d'un grand domaine au bord du Léman

(A.T.S.) Le Conseil fédéral a accepté récemment un recours de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature contre une décision du Conseil d'état vaudois, qui autorisait la construction d'un village de luxe d'environ 400 habitants sur une partie du domaine de Chanivaz (commune de Buchillon), propriété de plus de cinquante hectares au

bord du Léman, à l'embouchure de l'Aubonne, qui constitue le dernier domaine agricole de la rive suisse du lac maintenu dans sa beauté naturelle.

Acquis il y a plusieurs années déjà par des promoteurs immobiliers genevois qui voulaient le couvrir de constructions, le domaine de Chanivaz est maintenant placé sous la protection de l'arrêté fédéral urgent sur l'aménagement du territoire et la sauvegarde de la nature.

Protection temporaire, souligne cependant le Conseil d'état vaudois, et l'on ne peut dire ce qui se produira quand cet arrêté ne sera plus en vigueur.

Si le Gouvernement cantonal avait admis une possibilité de construire, d'ailleurs très réduite par rapport à ce que demandaient les propriétaires, c'est qu'il craignait devoir à leur pays d'importantes indemnités. Cette crainte n'est toutefois pas partagée par la Ligue pour la protection de la nature, qui relève que le domaine fut acheté par les promoteurs à sa valeur agricole et que, devant les tribunaux, les demandes d'indemnités ont tendance, en pareil cas, à fondre comme neige au soleil.

200 000 spectateurs attendus à la fête des vignerons

(A.T.S.) Lors de leur dernière séance, les conseils de la Confrérie des vignerons de Vevey ont décidé à l'unanimité de maintenir la fête des vignerons aux dates prévues, soit du 30 juillet au 14 août 1977. La fête comprendra une douzaine de représentations diurnes et nocturnes, pour lesquelles on attend environ 200.000 spectateurs en tout. Les conseils de la Confrérie ont également adopté les grandes lignes de la fête, mises au point par M. Henri Deblue, auteur du livret, en collaboration avec MM. Jean Balissat, compositeur, Jean Monod, chargé des décors et des costumes et Bruno Nofri, metteur en scène. Enfin, ils ont confirmé leur inten-

tion de recruter dès l'automne prochain figurants, danseurs, chanteurs et instrumentistes qui participeront tant aux spectacles qu'aux cortèges et dont le nombre sera de 3000 à 4000.

Gilles a huitante ans

(A.T.S.) Né le 2 juin 1895 à Montreux, originaire d'un village de paysans vaudois (Daillens) et domicilié dans un village de vignerons vaudois (Saint-Saphorin), le chansonnier et poète Jean Villard, plus connu sous le nom de Gilles a fêté son 80^e anniversaire.

Rentré au pays après une belle carrière de théâtre et de cabaret à Paris, Gilles est bien connu pour ses chansons qui ont fait parfois le tour du monde (Les trois cloches, les Vaudois, les colonels, le Maennerchor), ses poèmes (La Venoge), ses œuvres théâtrales (La cité nouvelle, la Grange aux Roud, Passage de l'étoile).

Bourgeois d'honneur de Daillens et de Saint-Saphorin, il a reçu à Paris le prix de poésie populaire et en Suisse celui de la société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Les 125 ans d'une entreprise vaudoise

(A.T.S.) La fromagerie Engros Magnenat et Cie S.A., vient de fêter à Vaulion (VD) ses 125 ans d'activité. Elle encave, fabrique, soigne et réexpédie 1.600.000 kilos de fromages de toutes sortes par an en Suisse (60 %), ainsi qu'en Europe, Amérique, Afrique et Asie. Ses nouvelles caves, inaugurées en 1972 à Froideville, près de Lausanne, permettent de stocker 16.000 meules de gruyère, 2000 de sbrinz et 1000 d'emmental, soit environ 700 tonnes, livrées par 38 maîtres-fromagers et amodiaires.

La société a parcouru un long chemin depuis que Louis-Henry Magnenat débute à Vaulion, en 1850, avec un petit commerce de gruyère du Jura, vacherins de la vallée et tomme vaudoises.

Romainmôtier : restauration du prieuré

(A.T.S.) Une petite fête a marqué la fin des travaux de restauration de la Maison du Prieur, à Romainmôtier, à côté de la célèbre église romane. Les travaux ont été dirigés par l'actuelle « châtelaine », l'écrivain Katharina von Arx, avec l'aide des pouvoirs publics. Ce monument classé, qui tombait en ruine, pourra de nouveau être utilisé désormais pour des réceptions. Les invités ont visité les lieux sous la conduite de M. W. Stoeckli-Sommerrauer, archéologue, de Moudon.

Frank Jotterand, directeur du centre dramatique de Lausanne

(A.T.S.) Suite à la démission de M. Charles Apotheloz de son poste de directeur du centre dramatique de Lausanne (CDL), la municipalité de Lausanne a décidé de revoir les structures et l'organisation du théâtre à Lausanne. Elle s'est fixée pour objectif de parvenir ce printemps à des décisions concernant ces structures et la nomination du nouveau directeur du CDL. C'est chose faite et la presse en a été nantie par M. Jean-Pascal Delamuraz, syndic, entouré de MM. Charles-Henri Favrod, président du CDL, et Philippe Du-dan, président du Fond du théâtre en Suisse romande.

Le nouveau directeur est M. Frank Jotterand, écrivain, auteur de théâtre, critique dramatique et de cinéma, journaliste, actuellement attaché à la rédaction de « 24 heures », ancien rédacteur en chef de « La Gazette littéraire ». M. Jotterand sera — il s'en explique — un coordinateur des activités théâtrales lausannoises. Car, dans sa nouvelle conception, le centre dramatique lausannois devra regrouper les forces créatrices actuellement éparques et assurer une utilisation plus intense et surtout plus rationnelle des sal-